

Joseph Kabila a deux fers au feu

● Les scrutins locaux et provinciaux qui doivent prélude à la présidentielle se font attendre. Dans l'intervalle, Kabila prépare activement son avenir.

● Tout se passe comme s'il prenait des mesures à la fois pour se maintenir au pouvoir et pour préserver le statu quo au cas où il devrait malgré tout partir.

Les élections locales et provinciales auront inévitablement du retard

Analyse Marie-France Cros

Selon le calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en février dernier, le nouveau cycle électoral au Congo doit s'ouvrir le 25 octobre prochain, avec les scrutins locaux (qui n'ont eu lieu ni en 2006 ni en 2011) et provinciaux (qui n'ont pas eu lieu en 2011).

Des retards semblent, cependant, déjà rendre ce calendrier impossible à respecter. Le 2 juin, la Ceni a annoncé l'ajournement de l'inscription des candidats pour les locales et municipales. Ce n'est que le 3 juin que le gouvernement a remis à l'Assemblée nationale le projet de loi sur la répartition des sièges par circonscription. Il faudra attendre qu'Assemblée et Sénat adoptent le texte – ce qui a peu de chance d'intervenir avant la fin de la session en cours, le 15 juin – et qu'il soit promulgué pour que la Ceni enregistre les candidatures aux scrutins locaux et municipaux.

Quant aux provinciales, la Ceni a reçu 17410 candidatures pour... 711 sièges à pourvoir, soit 23 candidats par siège (contre 17 par siège en 2006).

L'opposition, qui soupçonne le président Joseph Kabila de vouloir retarder les élections afin de rester en place après la fin de son second mandat constitutionnel, en décembre 2016, demande le renvoi des élections locales à plus tard.

Les kabilistes pourraient invoquer le manque d'argent pour retarder les scrutins, les bailleurs de fonds ayant indiqué qu'ils ne mettraient la main à la poche que pour des élections régulières et respectueuses de la Constitution.

Se débarrasser de Kengo

Mais le pouvoir souhaite préserver les provinciales, parce que ce sont les élus provinciaux qui élisent les sénateurs. Or, le régime veut se débarrasser de Léon Kengo wa Dondo à la tête du Sénat parce que, second personnage de l'Etat, il pourrait être amené à remplacer le président Kabila en cas de vacance du pouvoir. Et M. Kengo a joué un rôle important dans l'échec de la tentative des kabilistes, en janvier 2015, de permettre le maintien au pouvoir du Président au-delà de son mandat par le biais d'une réforme de la loi électorale.

En même temps, le président Kabila a annoncé un nouveau "dialogue politique". Comme il n'a pas mis en œuvre les recommandations des

Le Président chercherait à mettre sur pied un gouvernement d'union nationale qui prendrait des décisions consensuelles sur les élections, ou suspendrait la Constitution.

précédents, les observateurs y voient une nouvelle tentative de se rallier des opposants, pour mettre sur pied un gouvernement d'union nationale qui prendrait des décisions "consensuelles" sur les élections ou suspendrait la Constitution.

Kabila consulte...

Ayant essuyé des refus du côté de l'opposition – à part chez Félix Tshisekedi (voir ci-contre) – M. Kabila a décidé de mener lui-même des "consultations". Une partie des kabilistes ne voient pas cette manœuvre d'un bon œil, parce que cela diminuerait les postes disponibles pour eux, alors que le chef de l'Etat vient déjà de restructurer son équipe.

Il a notamment nommé secrétaire

général du PPRD, le parti présidentiel, Henri Mova, ambassadeur à Bruxelles – une nomination qui a mis en colère plusieurs "pointures" du parti. "A Kinshasa, nous dit un observateur, certains lisent en effet cette nomination comme un second fer au feu: si Joseph Kabila doit vraiment céder la place à la fin de son mandat, il lui faudra un dauphin.

Dans ce cas, le secrétaire général du PPRD est le mieux placé – et tous les ambitieux de la majorité veulent ce poste. Y mettre Mova, originaire de Lubumbashi et qui ne s'est jamais présenté à aucune élection, est judicieux: il est trop peu connu pour faire de l'ombre au chef. Et sa nomination pourrait permettre à Kabila de se réconcilier avec le Sud-Katanga, qui s'est distancié du Président.

... et a plusieurs fers au feu

On murmure à Kinshasa qu'une loi destinée à protéger Joseph Kabila de toute poursuite – pour implication dans des crimes de guerre en 1996-1997 ou pour avoir hypothéqué le sous-sol national auprès de compagnies étrangères – est en cours de préparation. Et en même temps, indiquent certaines sources, la garde présidentielle est, elle aussi, en cours de restructuration, avec d'importants achats d'armes à l'Ukraine et en Chine.

Tout se passe donc comme si Joseph Kabila prenait des mesures à la fois pour se maintenir au pouvoir et pour préserver le statu quo au cas où il devrait malgré tout partir.

Épinglé

Comment financer les élections

Déclaration du FMI. Le Fonds monétaire international recommande aux autorités de Kinshasa "d'exploiter le vaste potentiel fiscal" de la République démocratique du Congo (RDC) afin de dégager des marges budgétaires à l'approche d'élections coûteuses, selon un communiqué de l'organisation.

Un milliard de dollars. Le coût des scrutins devant mener à l'élection présidentielle de 2016 a été chiffré à 1,1 milliard de dollars, alors que le budget de l'Etat congolais s'élève à 9 milliards de dollars pour 2015.

Revenus miniers. Les autorités congolaises et les représentants du secteur minier, moteur de la croissance économique du pays, discutent par ailleurs d'un projet controversé de réforme du Code minier. Désireux d'accroître ses recettes, l'Etat propose une hausse des impôts dus par les miniers et la suppression d'un certain nombre d'avantages. (AFP)

L'UDPS craint de perdre son statut historique

Entré en décadence, par l'effet combiné de la direction autocratique d'Etienne Tshisekedi et de son mauvais état de santé, le parti d'opposition UDPS a été, ces dernières semaines, au centre de nouvelles manœuvres politiques du pouvoir à Kinshasa.

Félix Tshisekedi, responsable des Relations internationales du parti et fils de son président, avait, ces dernières semaines, écouté les sirènes kabilistes qui lui promettaient un poste de ministre – voire de Premier ministre – dans un gouvernement "d'union nationale". En échange de quoi? C'était moins ouvertement discuté: retardement des élections pour permettre au Président de rester en place ou suspension de la Constitution.

Certains analystes pensent que Félix Tshisekedi avait, pour ce faire, l'aval de ses parents – tous deux à Bruxelles, où Etienne Tshisekedi est soigné depuis août 2014. Mais, ces derniers jours, l'UDPS a fait machine arrière.

Les versions diffèrent pour expliquer pourquoi. Selon l'une, c'est l'UDPS à Kinshasa qui n'a pas apprécié que soit permis au fiston ce qui était refusé aux militants: le "vieux" Tshisekedi n'avait-il pas exigé des élus UDPS

de 2011 qu'ils quittent leur siège de député parce que les élections avaient été frauduleuses, les privant ainsi de leurs indemnités? Peu avaient obéi.

La fille aînée de l'opposition

L'autre version assure que l'UDPS s'est effrayée d'accepter ce que le reste de l'opposition refusait, au risque de perdre son statut de "fille aînée" de celle-ci. Car, malgré la décadence, le nom Tshisekedi et le sigle UDPS sont encore les seuls à être connus dans toute la république et à incarner le refus de l'ordre établi.

Alors que ces manœuvres suscitent des remous indignés au sein du parti, l'UDPS indique aujourd'hui qu'elle acceptera un dialogue selon ses conditions: sous supervision internationale et pour discuter en premier lieu du contentieux électoral de 2011. Après les fraudes massives qui avaient rendu ces scrutins non crédibles, Joseph Kabila s'était proclamé Président en présence d'un seul homologue – le Zimbabween Mugabe – et Etienne Tshisekedi avait fait de même chez lui, entouré des siens. En réalité, il est impossible de dire lequel des deux l'avait emporté.

MFC